



Compatibilité des diplomes algérien en France.

Par **ghanooo09**, le **06/04/2015** à **01:00**

Bonsoir,

Je voudrais savoir coment faire pour essayer d'avoir une compatibilité des diplomes algériens en France ?

et un conseil de juriste puisqu'on a le même parcours d'etudes : licence droit 4 ans + capa, en Algérie.

Qu'est-ce que vous me conseillez de faire ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **06/04/2015** à **08:39**

Bonjour,

L'équivalence automatique des diplômes entre la France et l'Algérie n'existe pas. Voyez le Ministère de l'Education Nationale qui vous délivrera les conditions d'équivalences.

Par **aguesseau**, le **06/04/2015** à **20:17**

bjr,

vous pouvez consulter ce lien sur la reconnaissance des diplômes étrangers en france:

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-formulaires_831/espace-etudiants_12793/etudier-etranger_12796/informer-sur-les-etudes-etranger_12799/reconnaissance-diplomes-etrangers-france_27080.html

cdt

Par **marionduval**, le **07/04/2015** à **18:13**

Il faut faire une demande d'étude de vos diplômes étranger à l'organisme français suivant(CIEP)sur lequel vous pouvez trouver des infos en allant sur le lien que voici:

<http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

C'est un service payant.